

29 mar 2012 -19:43

Appartient à Conseil des ministres du 29 mars 2012

## Fonds budgétaire des matières premières et des produits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'augmentation des crédits de personnel pour le Fonds budgétaire des matières premières et des produits.

Cette mesure exécute la décision du conclave budgétaire du 12 mars 2012 de financer les coûts des procédures d'autorisation pour la mise sur le marché de produits. Les procédures, imposées par des réglementations européennes, sont de plus en plus complexes et demandent dès lors une charge de travail supplémentaire. Le Fonds est alimenté par des rétributions et cotisations des fabricants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>